



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° LAS-0060-2

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 20 décembre 2023, le règlement suivant :

LAS-0060-2 Règlement LAS-0060-2 amendant le règlement sur l'occupation du domaine public numéro LAS-0060 de manière à encadrer les occupations temporaires du domaine public à des fins de tournage.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse greffe.lasalle@montreal.ca.

DONNÉ À LASALLE, ce 21 décembre 2023.

Nathalie Hadida, OMA
Secrétaire d'arrondissement